Maison Avril

Maison Avril
Immobilier de quartier
23, rue Condorcet - 75009 Paris
Tél. : 01 44 63 52 52
Web : www.maison-avril.fr

BARÈME DES PRESTATIONS

ESTIMATION OFFERTE

HONORAIRES DE VENTE

- **Maisons, appartements et locaux commerciaux**

Montant de la transaction	Honoraires Agence*
Jusqu'à 100 000€	10,00% TTC du prix de vente avec un minimum forfaitaire de 5 000€
De 100 000€ à 250 000€	7,50% TTC du prix de vente
De 250 000€ à 350 000€	6,50% TTC du prix de vente
De 350 000€ à 450 000€	5,50% TTC du prix de vente
A partir de 450 000€	5% TTC du prix de vente

*Les honoraires de l'agence sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

HONORAIRES DE GESTION

- Encaissement mensuel inférieur à 1 500 € : 7,5% TTC
- Encaissement mensuel supérieur à 1 500 € : 6,5% TTC

Le contrat de gestion comprend : perception des loyers et charges locatives, envoi des quittances au locataire, révision annuelle du loyer, régularisation des charges locatives, mise en relation avec des entrepreneurs pour les réparations nécessaires dans le logement (entretien courant), relances du locataire pour loyers impayés, formalités de fin de contrat (préavis, état des lieux, restitution du dépôt de garantie).
Les relations entre le propriétaire et la copropriété (AG, charges de copropriété, votes, relations avec le syndic), le cas échéant, ne sont pas concernées.

HONORAIRES DE LOCATION

Location vide ou meublée : loi du 6 juillet 1989

- **Locataire**

12€ TTC / m² comprenant les honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction du bail
+ 3€ TTC / m² comprenant les honoraires d'état des lieux d'entrée

- **Bailleur**

12€ TTC / m² comprenant les honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction du bail
+ 3€ TTC / m² comprenant les honoraires d'état des lieux d'entrée
+ 300€ TTC du loyer annuel hors charges comprenant les honoraires d'entremise et de négociation

- **Dépôt de garantie**

Location vide : 1 mois de loyer hors charges
Location meublée : 2 mois de loyer hors charges

HABILITATION ET GARANTIE

Carte de transaction professionnelle n° CPI7501202500000346 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France
Garantie financière de 110 000 €